



Rapport de la dernière séance plénière

Débats conclusifs

Samedi 14 juin 2008

Hôtel de Ville de Paris

En préalable aux conclusions, **Ah mou Bouakkaz**, maire adjoint chargé de la démocratie locale et de la vie associative, a réagi aux comptes rendus des ateliers présentés par les rapporteurs. Il a souligné le paradoxe européen : avec l'Europe, on va du particulier au général, du local au transnational, et on accroît ainsi la complexité des questions, la difficulté des problèmes, tout en augmentant aussi la richesse des solutions possibles. Pour Ah mou Bouakkaz, c'est la ségrégation, l'élaboration des préjugés, qui doit être le premier objet de notre réflexion : nous sommes tous discriminatoires, nous sommes tous pétris de préjugés, et tout le monde en est victime. Le rapport à l'altérité est la question qui gît au fond de toute réflexion sur la démocratie participative. Ah mou Bouakkaz a rappelé que de nombreuses catégories de populations sont considérées comme des sous-citoyens : ce sont les immigrés, par exemple, mais aussi les handicapés. Il ne faut oublier personne. Il a également mis en garde contre le fait que la participation peut être dévoyée ; il faut se garder de la segmentation des luttes et des revendications. Enfin, il a assuré les participants aux Assises de son écoute et de sa disponibilité, et les a invités à proposer des solutions et des initiatives concrètes, qui seront mises en œuvre dans toute la mesure du possible.

Après lecture du texte de la déclaration des Assises par **Ghislaine Glasson Deschaumes**, **Catherine Lalumière** a invité les représentants de la Commission européenne et du Parlement européen, ainsi que les élus locaux à réagir.

Pierre Mansat, maire adjoint chargé de « Paris métropole » et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France, a constaté, à l'issue des Assises, l'extrême hétérogénéité des pratiques de participation ; les grandes villes sont celles qui font le plus d'effort dans ce domaine, et qui construisent de nouvelles formes de réflexion et de pratiques. Les Assises ont posé cette question : « Elus, que faites-vous pour que les citoyens aient, individuellement et collectivement, une plus grande maîtrise de leur vie ? » La réflexion sur la participation et les enjeux de pouvoir dans les grandes métropoles a fait apparaître la question de savoir comment faire correspondre la réalité des enjeux et la réalité des niveaux de prise de décision. A quel niveau se joue la participation démocratique, étant donné que les niveaux de la prise de décision ont changé ces dernières années ? La question des inégalités, des discriminations, territoriales, sociales, dans l'accès à la citoyenneté, a aussi été mise au centre des débats. La nécessaire prééminence des politiques publiques sur les intérêts privés a été maintes fois rappelée au cours des Assises : le problème de la privatisation de l'espace public ne concerne pas seulement les nouveaux Etats

membres, pays de l'Est en phase de transition économique, mais bel et bien aussi les métropoles des anciens pays membres : la ville de Milan vient de vendre 25 hectares de son centre-ville à Heinz... Mais des initiatives positives existent : Bertrand Delanoë a décidé de ramener l'eau dans le secteur public à Paris – l'eau, bien commun par excellence. La question de la délibération a été posée : souvent, la participation sert à justifier des politiques menées ; elle ne devient réelle que quand elle est délibérative. Enfin, la participation ne peut pas faire abstraction des questions de ressources financières : les gouvernements locaux, territoriaux et national doivent y contribuer ; il faut poser la ressource comme partie intégrante de l'objet même de la participation.

Pierre Mansat a admis que la participation reste très insuffisante dans les grandes villes, mais a rappelé les progrès qui ont été faits à Paris. Paris a commencé à zéro en 2000 ; en huit ans, elle a beaucoup avancé. Il s'agit d'évaluer à leur juste mesure les évolutions, et de rester conscients du chemin qui reste à parcourir.

Bruno Julliard, maire adjoint chargé de la Jeunesse de la Ville de Paris, a insisté sur l'omniprésence de l'Europe. Toute réflexion sur les métropoles doit aujourd'hui avoir lieu à l'échelle européenne : il n'y a pas de sujet où elle ne joue un rôle déterminant. Or il existe une fracture démocratique profonde entre l'Europe et les jeunes. Sur la création de l'espace européen, a estimé Bruno Julliard, il n'y a plus débat, la majorité des citoyens y sont favorables ; mais sur l'organisation et le contenu politique de cet espace commun, le consensus n'existe pas, car la participation politique réelle sur des questions précises est confisquée aux citoyens. Il faut aller dans le sens des Assises : proposer des initiatives claires et fermes.

Bruno Julliard a affirmé que l'Europe doit être génératrice de nouveaux droits, de droits réels dans les métropoles : la participation politique et la citoyenneté basée sur la résidence des citoyens non communautaires. Et le besoin de démocratie ne s'arrête pas à la cité, il doit s'élargir à l'ensemble du continent. Malheureusement, nous sommes aujourd'hui, et les réactions de la classe politique au « non » irlandais le montrent à nouveau, dans une théorisation du déni de démocratie (« il ne fallait pas faire de référendum »). Il est urgent que les citoyens se réapproprient l'Europe dans son contenu. Un bon moyen pour l'UE de faire preuve de sa pertinence serait d'élaborer des plans ambitieux pour s'attaquer aux ghettos les plus graves d'Europe, qui forment l'horizon indépassable des personnes qui y vivent et des élus locaux qui doivent y faire face.

Pierre Schapira, maire adjoint chargé des relations internationales, des affaires européennes et de la francophonie à la Ville de Paris et député européen, a souligné la puissance de la coopération entre villes : les villes se sont organisées ensemble bien avant l'UE (avec l'IULA – International Union of Local Authorities – par exemple, dès 1913) ; elles ont compris qu'elles pouvaient résoudre localement des problèmes mondiaux ou européens. Avec la construction européenne, les villes se sont toujours plus organisées ensemble. Les citoyens peuvent compter sur les villes, et les villes sur les autres villes, car les problèmes sont partout les mêmes. Depuis 2001, un saut démocratique incroyable a été fait dans certaines d'entre elles, comme à Paris avec la naissance des Conseils de quartier, des Conseils de la Jeunesse, des Conseils des étrangers non communautaires. Mais encore aujourd'hui, la participation reste faible, et bien des Parisiens ne s'intéressent pas à la vie de leur cité.

L'Europe, elle, est trop éloignée des citoyens ; les eurocrates parlent un certain langage, et les citoyens s'en désintéressent. Il faut donc faire œuvre pédagogique. Les institutions et les élus n'ont pas compris ce qui s'était passé en 2005 avec le rejet du Traité constitutionnel : ils n'ont pas compris que les citoyens ne veulent pas d'une Europe appropriée par une élite intellectuelle et urbaine. Il faut donc faire de la pédagogie, expliquer l'Europe, inciter les Européens à s'inscrire sur les listes pour les élections européennes. Les villes, dans cette démarche, ont pour rôle de diffuser l'information, et d'enrichir l'Europe de leurs inventions démocratiques.

Gérard Lombard, représentant en France de la Commission européenne, a rappelé que la Commission européenne s'est beaucoup investie sur des terrains difficiles, dans des zones

enclavées. Il a tenu à remercier, au nom de la Commission, la Maison de l'Europe de Paris pour son travail de rapprochement entre les différents pays européens et entre les métropoles européennes. Les Assises, événement soutenu par la Commission européenne, par le biais du programme "l'Europe pour les citoyens", ont constitué, par la diversité et la complémentarité des intervenants UE et hors UE, l'expression de la vivacité de la démocratie locale et de la société civile qui l'anime. A cet égard, le lien de proximité avec la démocratie locale des Relais Europe Direct, relais officiels d'information de la Commission européenne, doit être rappelé pour favoriser des échanges et des partenariats qualitatifs.

Marie-Christine de Saint-Araille, de la représentation en France du Parlement européen, a déclaré avoir pris note de la proposition de chercher des convergences avec l'Agora citoyenne du Parlement européen, ainsi que de la proposition de créer une Charte européenne de la citoyenneté, et a garanti son soutien à ces initiatives.

Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe de Paris, a conclu ces deux jours de travail et de débats intenses. Les Assises européennes des citoyens et résidents des grandes métropoles se sont ouvertes dans le contexte d'une crise européenne et de la démocratie ; les grandes métropoles ont semblé un lieu d'observation crucial. Les travaux accomplis ont montré que, en effet, étudier les défauts de la démocratie au niveau des métropoles est porteur de leçons : des problèmes juridiques (le maintien sur un même territoire de personnes qui n'ont pas les mêmes droits), des problèmes sociaux ont été identifiés ; les dégâts causés par les inégalités juridiques, politiques, sociales, éducatives, etc, ont été constatés, et analysés comme des facteurs de désengagement des citoyens. Le souci de la Maison de l'Europe de Paris, de ses partenaires dans l'organisation des Assises, et de tous ceux qui y ont participé, aura été de créer un lieu et un lien de confiance entre les institutions et les citoyens.

Le désir a été exprimé au cours des Assises d'en reproduire le modèle, caractérisé par le décroisement entre des groupes qui, d'ordinaire, ne se rencontrent pas (élus, associations, militants, professionnels, squatteurs, chercheurs...), entre les générations et entre les nationalités. La diversité des Assises a été voulue et s'est avérée une réussite, une formule capable de produire les débats les plus informés, les plus porteurs et les plus riches. Ces Assises sont les premières, et elles auront une suite : d'autres Assises seront organisées ailleurs, un réseau à l'échelle européenne est en train de se former (sa tâche sera de faire connaître les initiatives citoyennes, les expériences de participation et les innovations en matière de vivre ensemble, de faire circuler les idées et les pratiques) ; des liens vont se former avec l'Agora du Parlement européen. Catherine Lalumière a donc clôturé les premières Assises européennes des citoyens et résidents des grandes métropoles sur un au revoir.

*Hélène Bouchardeau,
le 17 juin 2008*